**Demande de contribution unique pour un système de rinçage des cuves**

**selon l’art. 82*a* OPD**

**(Équipement d’un *pulvérisateur avec un systèmes de rinçage de la cuve à circuit indépendant)***

Nom : ………………….……………………………………

|  |  |
| --- | --- |
| N° d’identification |  |

Prénom : ……………….………………………………………

Adresse : ……………………………………………………….

NPA/Localité : …………………….…………………………………

Téléphone : ……………………………………………………….

**Conditions pour l’obtention de la contribution :**

Une contribution unique par appareil est octroyée pour l’installation d’un système de rinçage automatique à circuit indépendant sur un pulvérisateur ou un turbodiffuseur existant ou pour l’achat d’un pulvérisateur équipé d’un tel système.

Les systèmes de nettoyage automatique à circuit indépendant doivent avoir les caractéristiques suivantes :

• l’eau de rinçage doit être pompée dans la cuve par une pompe de rinçage et un circuit indépendants conduisant à des buses qui assurent le nettoyage intérieur ;

• le circuit principal doit être commandé automatiquement depuis la cabine du conducteur ; si le système comprend des circuits secondaires, ceux-ci peuvent être commandés manuellement et le conducteur peut au besoin descendre du tracteur.

**Pièces à joindre à la demande:**

* copie de la facture et quittance de paiement,
* documentation relative à l’appareil acheté, d’où il ressort que celui-ci correspond aux exigences ci-dessus.

Lieu : …................................................. Date : ……………………………………..

Signature du requérant : ...............................................................................................

Ce formulaire doit être envoyé avec les pièces requises au service compétent de votre canton.

A compléter par le canton :

Contribution approuvée : …………………………… Signature (canton) …………….………..………………………

Montant à verser : CHF.…………………………………